



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

### **Aux représentant-e-s des médias**

*Installations modernisées pour produire de l'énergie renouvelable locale*

## **La Step, pièce du puzzle énergétique neuchâtelois et suisse**

**La Ville de Neuchâtel soutient sans réserve la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, soumise à votation populaire le 21 mai. Depuis plus de vingt ans, notre ville poursuit une politique ambitieuse d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables. Preuve récente de cet engagement qui rejoint les objectifs de la Loi sur l'énergie de la Confédération, les installations modernisées de la station d'épuration de Neuchâtel (Step) vont chauffer l'équivalent de 400 logements et fournir en électricité 1'200 ménages.**

Bien que la Station d'épuration de Neuchâtel (Step) serve principalement à traiter les eaux usées – 6.8 millions de m<sup>3</sup> traités en 2016 -, elle joue également un rôle toujours plus important de producteur de chaleur et d'électricité. « La Step est bien davantage qu'une station d'épuration, il faut la considérer comme un centre de valorisation, autrement dit une véritable centrale énergétique » a indiqué la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin lors d'une présentation aux médias.

Accompagnée de son collègue le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, de l'ingénieur communal Antoine Benacloche et du délégué à l'énergie Christian Trachsel, la directrice des infrastructures de la Ville de Neuchâtel a pu présenter les installations modernisées de valorisation du biogaz. Face à la presse, les autorités communales souhaitent montrer que la Step est un rouage important dans la politique énergétique de la Ville – une politique totalement en phase avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, au sujet de laquelle le Conseil communal recommande sans réserve un « oui » dans l'urne le 21 mai prochain.

### **Vingt écoles chauffées**

La Step, une centrale énergétique ? En plus de traiter les eaux, cette infrastructure industrielle « digère » les déchets (les « boues ») dans d'énormes silos où ceux-ci sont transformés en biogaz. Ce gaz passe ensuite dans une installation de couplage chaleur-force (CCF) qui produit de la chaleur et de l'électricité utilisées prioritairement

pour couvrir les besoins propres de la Step et dont les surplus sont injectés directement dans le réseau.

La récente rénovation des installations offre aujourd'hui un rendement annuel impressionnant : 2 millions de kWh d'énergie thermique et 2.5 millions de kWh d'électricité. Autrement dit, la Step alimente en chauffage l'équivalent de 200 logements ou 20 collèges de La Maladière. Dans le même temps, elle couvre les besoins en électricité de 900 ménages moyens, correspondant à 1.2% de la consommation globale du territoire communal. A l'avenir, l'objectif est même de quasi doubler la production annuelle, avec 4 millions de kWh d'énergie calorifique et 3.7 millions de kWh d'énergie électrique. A noter par ailleurs qu'une partie des toits de la Step a été mis à disposition de Viteos pour l'équiper de panneaux solaires photovoltaïques.

Voilà plus de vingt ans que la Ville de Neuchâtel poursuit une politique énergétique qui vise la société à 2000 watts d'ici 2050, via le programme Cité de l'énergie. Une politique qui a valu à la Ville une distinction européenne et qui se traduit par des actions concrètes, les dernières en date étant une économie de deux millions de kWh par an pour l'éclairage public, l'isolation du collège du Crêt-du-Chêne (un million de kWh calorifique en moins par an), ou encore, au registre de la promotion des énergies renouvelables, le fort soutien à la coopérative solaire (Coopsol) qui vient d'installer des panneaux solaires sur le toit du même collège.

### **Un « oui » résolu le 21 mai**

« Nous sommes vraiment en route vers la société à 2000 watts, ce n'est pas une utopie ! a dit le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'urbanisme. Un seul exemple, la consommation de l'éclairage public a été réduite de 40% en seulement huit ans. Et en tant que propriétaire d'un parc immobilier important, la Ville de Neuchâtel se doit de montrer l'exemple. Nos efforts se concentrent tout particulièrement sur de grandes infrastructures, qui elles aussi sont appelées à être beaucoup moins gourmandes, » a expliqué Olivier Arni.

En définitive, la politique énergétique de la Ville de Neuchâtel, à travers des cas concrets tels que l'assainissement des installations de la Step, s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Pas étonnant, dès lors, que le comité national en faveur du « oui » ait décerné une distinction à la Ville pour cette réalisation, à l'issue de la conférence de presse.

Neuchâtel, le 2 mai 2017

Directions des infrastructures  
et de l'urbanisme

#### **Renseignements complémentaires:**

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice des Infrastructures, 032 717 72 00

[violaine.blétry-demontmollin@ne.ch](mailto:violaine.blétry-demontmollin@ne.ch)

Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme, tél. 032 717 76 02, [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)